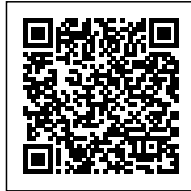


LES SITES ENERGIES-LECLERC.COM - KBC-FRANCE.COM

Category: [Epargne](#)

Tag: [Enquête](#)



Ces noms de domaine ont été enregistrés le 29/04/2022 et le 09/06/2022. Le site energies-leclerc.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2022. Il a été usurpé l'identité de deux sociétés réelles. Il est proposé d'investir dans des chambres d'ehpads par l'intermédiaire d'une filiale d'une banque belge. Les recherches effectuées montrent que cela n'existe pas. Il est également proposé d'investir dans les énergies renouvelables !

Les sites internet

Le site kbc-france.com

Il a été créé le 09/06/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/kbc-france.com>

Le site energies-leclerc.com

Il a été créé le 29/04/2022. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/energies-leclerc.com>

Nos recherches

Les sites ne sont pas accessibles. Cette opacité doit être un des critères qui doivent vous faire fuir ! Nous avons regroupé les informations par catégories.

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 01 84 60 95 30

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

wiseconseils.com	01 84 60 94 18
nexity-groupe.com	01 84 60 95 15
energies-leclerc.com	01 84 60 95 30
copartis-france.com	01 84 60 95 30
nexity-groupe.net	01 84 60 97 05

Le numéro 01 84 60 79 30

Il est usurpé le nom d'une banque belge. Comme celle-ci n'a pas mis de numéro français, les escrocs se sont enregistrés dans l'annuaire en mettant son nom.

Cette Kolossale astuce permet de mieux tromper le consommateur prudent !!!

Il est aussi utilisé par le site frauduleux kbc-france.com

Le numéro 01 84 60 86 58

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

pontils-alinau.com	01 84 60 84 95
energies-leclerc.com	01 84 60 86 58
neo-en-investisseurs.fr	01 84 60 86 58

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/549176>

Les faux noms

Le site utilise :

- MME Marie BLANDIN
- M. OGER
- M. Julien ANTOINE
- Mme Virginie MELIGNE

Les produits

Le site propose d'investir dans des chambres d'ehpads. Au vu des informations collectées, ce n'est pas le seul produit. Il semble que les escrocs utilisent aussi tout ce qui touche aux énergies renouvelables !

Les informations juridiques

Il a été usurpé le nom du site dédié à l'énergie par l'enseigne Leclerc. La différence est subtile !

LE VRAI NOM est energies.leclerc.com

Les escrocs ont remplacé le point par un tiret...

Il est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 14/09/2022.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Le site knc-france.com ne l'est pas à la date du 14/05/2023.

Nous publions le lien vers le VRAI SITE :

<https://www.kbc.be/corporate/fr/contact/centre-entreprises-internationaux/kbc-france-corporate-banking.html>

Divers

Nous avons eu une surprise. Dans un mail envoyé à un client, il est mis un lien vers le VRAI site de LECLERC. En haut de la page, il est mis un communiqué sur un des sites frauduleux qui proposent d'investir dans les énergies renouvelables ! Nous publions ce communiqué ci-dessous :

"20/09/2022 - Alerte aux fausses offres commerciales ou aux faux projets d'investissement

Une offre d'investissement dans des parcs solaires, des parcs de panneaux photovoltaïques ou des fermes d'éoliennes est actuellement proposée aux particuliers via la diffusion de documents usurpant l'identité de la société SIPLEC, de la marque E.Leclerc énergies et l'identité de certains collaborateurs de SIPLEC.

Malgré tout l'intérêt qu'elle porte aux énergies renouvelables, SIPLEC ne propose AUCUNE offre d'investissement aux particuliers ni aux industriels, que ce soit dans des parcs solaires, des parcs de panneaux photovoltaïques, des fermes d'éoliennes voire d'autres secteurs des énergies renouvelables et même dans aucun secteur du tout ! SIPLEC ne mène donc AUCUNE démarchage auprès de particuliers, de professionnels ou d'industriels pour présenter des offres d'investissement.

Nous vous invitons donc à la plus grande vigilance et à ne pas souscrire à une telle offre si celle-ci vous était proposée. Si vous avez quelque doute que ce soit sur nos offres E.Leclerc énergies, veuillez contacter notre service client au [0806 80 0102](tel:0806800102) ou par le formulaire de contact du site E.Leclerc énergies : <https://www.energies.leclerc/>"

Nous remercions les escrocs d'avoir attiré notre attention sur cette arnaque !

Nous vous communiquons diverses informations selon la situation.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donné aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

